



Arts plastiques : lycée - enseignement de spécialité et orientation

publié le 04/01/2024

Descriptif :

Quelles associations de spécialités privilégier ? Pour quels métiers ? Où se renseigner ?

Sommaire :

- Enseignements de spécialité : rappels
- Enseignements de spécialité : conseils
- Construire son parcours de formation autour de la spécialité arts plastiques
- Du lycée à l'enseignement supérieur : un continuum -3/+3

Cet article est le deuxième d'une série de trois articles sur l'orientation. Dans les pages qui suivent vous retrouverez différentes informations relatives :

- aux parcours de formations au lycée, c'est-à-dire la combinaison entre les enseignements de spécialité et optionnel d'arts plastiques mais aussi les combinaisons possibles entre la spécialité arts plastiques et les autres.
- aux principaux métiers auxquels les élèves peuvent aspirer.
- des ressources vers lesquelles se tourner.

Outre les ressources référencées sur ce site, vous pourrez également retrouver l'intégralité des contenus dans le document ci-joint.

● Enseignements de spécialité : rappels

Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première (**3 enseignements de spécialité à raison de 4 heures par semaine**) et de terminale (**2 enseignements parmi les trois initiaux - 6h. hebdomadaire**).

En classe de terminale, les élèves conservent uniquement deux enseignements de spécialité pour les approfondir et conforter la suite de leur parcours. Les compétences développées leur permettront de choisir via parcoupsup les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.

● Enseignements de spécialité : conseils

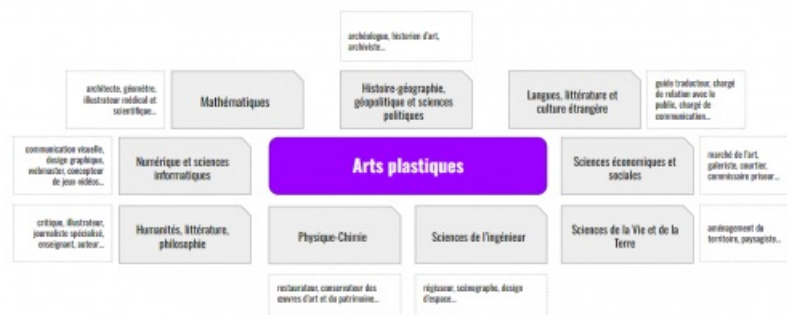
Pour vous aider à affiner puis déterminer votre projet, vous pouvez solliciter :

- **Les enseignants, documentalistes et conseillers principaux d'éducation** : les équipes pédagogiques des établissements sont présentes pour vous accompagner, n'hésitez pas à les solliciter et à leur faire part de vos projets comme de vos questions.
- **L'ONISEP** propose plusieurs ressources pour vous permettre de découvrir les offres pédagogiques des établissements et vous aider à construire votre parcours :
 - pour les futurs élèves de seconde : "[secondes/premières : 5 étapes pour construire mon avenir au lycée](#)" [🔗](#).
 - pour tous, le site "[horizons21](#)" [🔗](#) pour mettre en perspective vos enseignements de spécialités avec votre projet professionnel.

- S'agissant des formations artistiques, l'**AndÉA** est une ressource incontournable auprès de laquelle il vous faut vous pencher. Créée en 1995, l'**AndÉA** fédère les établissements d'écoles d'art et de design sous la tutelle du ministère de la Culture ainsi que les structures associées (dont les classes préparatoires publiques aux écoles d'art).

● Construire son parcours de formation autour de la spécialité arts plastiques

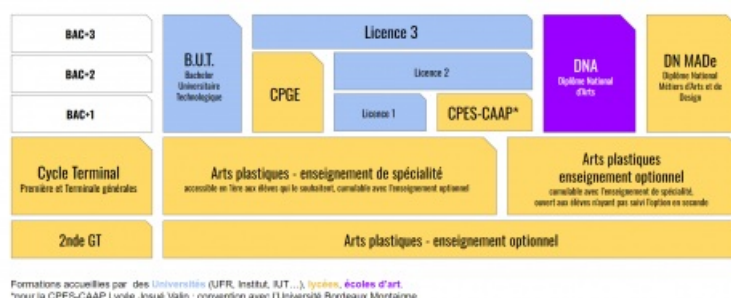
Avec quelle spécialité ? Quels métiers possibles ?



Quelle spécialité associer aux arts plastiques ? Pour quel(s) métier(s) ?

● Du lycée à l'enseignement supérieur : un continuum -3/+3

Des études sont également possibles au-delà de la licence. Différents diplômes existent au niveau BAC+5 à l'université (Master), en école d'art (DNSEP) ou encore en école d'architecture. L'accent est mis ici sur la continuité du lycée au premier cycle universitaire



Le prochain article de cette section porte plus spécialement sur l'enseignement supérieur et précisera ce schéma.

Document joint

[Orientation_ArtsP-acPoitiers_2024](#) (PDF de 861 ko)

Document synthétisant les contenus des trois articles sur l'orientation de cette section